



Syndicat Indépendant - national - de l'Enseignement du Second degré

6 Rue Maréchal Fayolle 13004 MARSEILLE

06 80 13 44 28



jean-baptiste.verneuil@wanadoo.fr

<http://www.sies.fr>

Le RÉEL face à l'IDÉOLOGIE.

L'École Républicaine est depuis trop longtemps en proie à l'idéologie et aux idéologues pédagogistes ou politiques, souvent les mêmes. Son déclin continu depuis près de cinquante ans (Loi Haby de 1975) ayant méthodiquement conduit, réforme après réforme, à sa déliquescence actuelle résulte de cette idéologie. Elle exerce son emprise insidieusement dans de nombreux domaines et explicitement pour certains sujets (contenus et volumes horaires disciplinaires, évaluation et orientation des élèves, autorité de l'adulte) et à des stades précis de la carrière des professeurs et des autres personnels de l'Éducation nationale (recrutement, année de stage, formation continue, inspections et rendez-vous de carrière). **Une entreprise de formatage idéologique - quand il ne s'agit pas de rééducation - des élèves comme des professeurs est à l'œuvre.** Le *SIES* ne cesse de la combattre et d'en dénoncer les effets mortifères sur l'École Républicaine et la nation.

L'année de stage, en ce qui concerne les journées de formation, a laissé un souvenir cuisant à de nombreux professeurs. Selon la décennie durant laquelle le professeur a effectué son stage, l'académie et la discipline qu'il enseigne, son expérience et sa perception peuvent varier ; toutefois le phénomène est global. L'année de stage est jugée plus difficile et pénible que l'année de préparation au concours et les premières années en qualité de titulaire.

IUFM, ESPE, INSPE ... : on prend les mêmes adeptes des gourous du pédagogisme autoproclamés experts en sciences de l'éducation et on recommence ! Interminables journées à subir des **formations totalement déconnectées de la réalité, du métier et surtout du contenu disciplinaire universitaire** que le professeur doit maîtriser et transmettre, durant lesquelles **les stagiaires sont infantilisés. Travail superfétatoire, injonctions pédagogiques contradictoires** émanant des formateurs et inspecteurs, **pressions et menaces de non titularisation** exercées sur les courageux et téméraires qui osent remettre publiquement en question la doxa pédagogue ou seulement faire montre de scepticisme envers l'efficacité sur les élèves des méthodes pédagogiques « innovantes » imposées et présentées comme la panacée censée permettre la « réussite de tous les élèves » (sic). Des cohortes d'étudiants et de lauréats d'un concours de haut niveau, passionnés par la discipline qu'ils souhaitent enseigner, ont entendu dire doctement durant ces formations qu'il ne fallait pas transmettre ce qu'ils savent et ce qu'ils savent faire. L'enseignement magistral, qui a élevé des générations d'Hommes et fait preuve de son efficacité, y est caricaturé et dénigré.

L'argutie développée par les pédagogistes repose sur le postulat suivant : la société ayant évolué, les élèves d'aujourd'hui seraient différents des élèves d'hier ; il faudrait donc que le professeur s'adapte et fasse classe autrement, ne transmette plus ni savoirs ni savoir-faire, ne demande plus aux élèves de fournir des efforts. Ainsi, justifient-ils ce que le *SIES* qualifie de **syndrome de l'innovation** : la **promotion d'inepties pédagogiques se substituant aux pédagogies précédemment mises en oeuvre et ayant fait preuve de leur efficacité.** Nul ne peut nier que toute société évolue ; le rythme de cette évolution étant toutefois variable selon les sociétés et les civilisations. Nous rétorquons aux progressistes béats que toutes les évolutions ne sont pas nécessairement bonnes et que certaines peuvent, voire doivent, être combattues lorsqu'elles sont néfastes. Les élèves disposent d'une cognition identique à celle des générations précédentes ; ils sont tout autant capables de mémoriser, de fournir des efforts et du travail à la maison. En revanche, leurs dispositions naturelles n'ont pas été exercées avec la même intensité du fait de la pédagogie en vogue. Le niveau général en orthographe, en mathématiques et dans toutes les autres disciplines s'est effondré chez les élèves victimes des pédagogies socio-constructivistes et du laxisme à l'École et parfois également biberonnés depuis leur plus jeune âge en dehors de l'École - du fait d'une carence éducative familiale - aux écrans, jeux vidéos, émissions abrutissantes et autres réseaux-sociaux. Un cercle vicieux s'est mis en place dont on peut craindre les conséquences pour la nation et la démocratie. La désinstruction conduit à « l'idiocratie » ou à la dictature.

Les professeurs ont subi la dénaturation de leur métier au gré des réformes ; ceux qui ont le plus d'ancienneté ne reconnaissent plus l'École Républicaine, tandis que les plus jeunes observent que l'institution n'est déjà plus celle qu'ils ont connu étant élèves.

Les horaires disciplinaires se réduisent comme peau de chagrin provoquant une constante diminution du niveau moyen des élèves du primaire jusqu'à l'enseignement supérieur. La scandaleuse nouvelle réforme de la voie professionnelle n'échappe pas à la règle ; la diminution des horaires disciplinaires étant sa seule finalité.

Le casernement des professeurs du lundi matin au vendredi soir est érigé en principe par des chefs d'établissement de plus en plus nombreux qui instaurent des emplois du temps à trous. Au nom de la « communauté éducative », certains chefs d'établissement considèrent comme un privilège le fait d'accorder une demi-journée sans cours dans l'emploi du temps du professeur.

Dans certains établissements, l'emploi du temps des professeurs est modifié, parfois de semaine en semaine, au gré des absences d'autres professeurs, des sorties scolaires ou des stages des élèves. **L'annualisation du temps de travail des professeurs devenus taillables et corvéables à merci** que le *SIES* dénonce depuis des années est en passe d'être institutionnalisée.

Les syndicats des personnels de direction (UNSA et SGEN) et les autres pédagogistes revendiquent que le chef d'établissement, conforté par plusieurs ministres de l'Éducation nationale successifs dans un rôle de manager, soit le premier responsable pédagogique de l'établissement. **Le SIES défend la liberté pédagogique individuelle du professeur et conteste toute légitimité au chef d'établissement en ce domaine.** L'ingérence des chefs d'établissement en matière de pédagogie et d'évaluation des élèves est insupportable. Le pouvoir accordé aux chefs d'établissement n'a cessé de croître en concomitance avec l'autonomie de l'établissement. Les rendez-vous de carrière ont succédé à une notation administrative annuelle, séparée de la notation pédagogique, dans le cadre de laquelle le chef d'établissement devait seulement évaluer trois domaines (« *punctualité - assiduité* », « *activité - efficacité* » et « *autorité - rayonnement* »). La part de l'avis du chef d'établissement et les compétences qu'il a la charge d'évaluer dans le cadre des rendez-vous de carrière illustrent tristement leur ingérence dans le domaine pédagogique. Le protocole PPCR que le **SIES** a combattu, mais qui a été approuvé par l'UNSA, la FSU (SNES, SNEP, SNUEP) et le SGEN, a permis aux pédagogistes d'avancer leurs pions et de gagner davantage de terrain au détriment de la liberté pédagogique individuelle des professeurs et de leur carrière.

Les professeurs sont à la fois victimes de l'autoritarisme croissant d'une partie des chefs d'établissement et des inspecteurs et d'une politique laxiste qui favorise le manque de respect et les violences de la part des élèves et des parents d'élèves. Des personnels de direction prônant la « *bienveillance* » pour les élèves perturbateurs et les familles traitent les personnels, notamment les plus fragiles, avec une brutalité et une goujaterie décomplexées.

La remise en cause par les élèves et les parents d'élèves des notes attribuées par les professeurs et des appréciations qu'ils rédigent n'a cours que parce que le système encourage l'ingérence des parents en qualité de « *membres de la communauté éducative* », une « *école ouverte sur le monde* » et s'affiche résolument comme anti-méritocratique. **Toute velléité professorale de promotion de l'émulation au sein de la classe est désormais condamnée par la hiérarchie** ; l'incitation à évaluer par compétences est une des manifestations de cette idéologie. Le **SIES** revendique la reconnaissance de la prérogative du professeur en matière d'évaluation des élèves et des prérogatives collégiales des professeurs en matière d'orientation et de passage en classe supérieure.

Les professeurs et les autres agents de l'Éducation nationale sont particulièrement exposés au manque de respect, aux insultes, menaces et aux actes de violence de la part d'élèves ou de parents d'élèves. Le phénomène se manifeste avec une intensité variable selon la localisation de l'établissement, cependant il est observable partout et **en progression exponentielle**. Le **SIES** en a régulièrement dénoncé les causes dans ses publications : le **laxisme institutionnalisé** et l'**absence de soutien aux agents victimes**. Des actes de violence de plus en plus graves sont commis dans les établissements scolaires, très récemment des scènes de guérilla urbaine se sont déroulées devant des établissements. Dans ce contexte parfois insurrectionnel, **la passivité de l'institution face aux nouvelles provocations et revendications communautaristes et religieuses est irresponsable.** Le **SIES** défend l'**AUTORITÉ** des professeurs, la **LAÏCITÉ**, l'**École RÉPUBLICAINE** et ses **VALEURS**.

Le réel dresse un constat d'échec intégral de cette idéologie pédagogue et politique qui a détruit l'ascenseur social et l'École Républicaine, qui est responsable de la chute abyssale du niveau des élèves en quelques décennies, de la souffrance au travail des professeurs et des autres agents, de la crise du recrutement, de la progression exponentielle des actes de violence et des revendications communautaristes.

Il n'est cependant pas trop tard pour refonder l'École Républicaine !

Depuis 1998, le **SIAES - SIES** fait entendre un **DISCOURS HÉTÉRODOXE** et de **BON SENS**.

Sans compromission, sans retournement de veste en fonction de la coloration politique du gouvernement ou de la mode du moment, le **SIES** garde le cap, celui de la défense d'un service public d'instruction et d'éducation de qualité !

Quand certains syndicats sont coresponsables de la situation et que d'autres ont renoncé à défendre les professeurs et renié leurs mandats historiques pour devenir consensuels, le **SIES** ne cède ni au prêt à penser, ni au politiquement correct, ni aux tentatives d'intimidation de certains de ses concurrents.

Attaché à son indépendance idéologique, le SIES ne roule pour aucun parti politique, n'est à la remorque d'aucune confédération syndicale et défend les intérêts matériels et moraux des professeurs. Il ne donne aucune consigne de vote à ses adhérents pour les élections politiques.

Indépendant financièrement, le **SIES** ne perçoit aucune subvention publique, n'a pas de local mis à sa disposition par une collectivité territoriale, refuse les ressources publicitaires et ne vit que grâce aux cotisations des membres. Le **SIES** publie ses comptes au Journal Officiel afin d'assurer la transparence financière. Le **SIES** n'a aucun employé. Ses responsables réalisent un travail syndical bénévole.

Vous serez appelés à voter du 1^{er} au 8 décembre 2022 pour les élections professionnelles.

- Le **SIES** (syndicat national) présente une liste d'union SNCL - **SIES** - SAGES avec ses partenaires syndicaux historiques, affiliés comme lui à la FAEN, à chacun des **scrutins nationaux** : **CSAM** et **CAPN**.

- Le **SIAES** présente dans l'académie d'Aix-Marseille une liste à chacun des **scrutins académiques** : **CSAA**, **CAPA**, **CCPA**.

- Le **SIES** présente dans les autres académies une liste d'union SNCL - **SIES** - SAGES à chacun des scrutins.

Pour soutenir le SYNDICALISME INDÉPENDANT, pour permettre au SIAES - SIES de continuer de résister, pour lui donner les moyens de vous défendre et de faire entendre ses revendications, votez et faites voter pour les listes SIAES et pour les listes SNCL - SIES - SAGES.

Jean-Baptiste VERNEUIL - Président du SIES